

Éditorial

Le projet d'agrandissement du Musée des beaux-arts

Jean-Claude Leblond

Volume 32, numéro 128, septembre–automne 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/53907ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (imprimé)

1923-3183 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Leblond, J.-C. (1987). Éditorial : le projet d'agrandissement du Musée des beaux-arts. *Vie des arts*, 32(128), 22–22.

LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

A travers le monde, des musées se construisent ou s'agrandissent à un rythme encore jamais vu. Avec l'émergence d'une nouvelle science muséologique et d'un intérêt général pour la préservation des patrimoines, naissent et grandissent des projets considérables, grandioses parfois, des musées destinés à abriter la pensée de tous les temps pour le profit des générations futures.

Avec son espace d'exposition qui parvient à loger à peine trois pour cent de ses collections, le Musée des Beaux-Arts de Montréal fait face à un besoin d'expansion qui lui permettrait d'en exposer environ vingt pour cent. Dans la population, une complète unanimité s'est créée autour de l'idée de doter Montréal d'une structure culturelle digne d'une fierté qui ne cesse de s'affirmer. Conscients de la valeur et de la pertinence des besoins du Musée des Beaux-Arts, les deux gouvernements, fédéral et provincial, ont consenti à payer chacun vingt-cinq millions d'un projet estimé, en 1985, à soixante millions de dollars, tandis que les dix millions manquants devront être recueillis dans la population montréalaise.

Un long travail de recherche et d'analyse des variables architecturales, urbanistiques, muséologiques et sociales devaient amener les autorités du Musée à considérer deux concepts architecturaux que Moïshe Safdie, l'architecte retenu, proposait. Il avait été préalablement décidé d'agrandir le Musée du côté sud de la rue Sherbrooke, directement en face de l'édifice actuel. L'option A incorpore à la structure de l'édifice projeté, la conservation des façades principales d'un immeuble ancien à vocation résidentielle. Bien que détenant une certaine valeur architecturale, cet édifice, le New Sherbrooke, n'est pas classé comme bien culturel. Il n'en demeure pas moins qu'il contribue à une certaine harmonie, à un climat bien propre au secteur ouest de la rue Sherbrooke, et qu'à ce titre il présente une valeur non négligeable.

L'option B, pour sa part, propose le remplacement du New Sherbrooke par un édifice éblouissant, à la mode clin d'œil postmoderniste, fonctionnel et séduisant: une pièce d'architecture dont l'essentiel des traits majeurs avait déjà été élaboré par le même architecte au Musée de la Civilisation, à Québec, et au Musée des Beaux-Arts du Canada, à Ottawa.

Dans l'intérêt de la mission de conservation du Musée des Beaux-Arts de Montréal et ayant à l'esprit l'importance pour Montréal d'avoir un musée de grande classe, les membres du Conseil d'administration optaient pour l'option B, lors de leur réunion de juin.

Or, la belle unanimité qui s'était manifestée à l'origine a commencé à s'effriter lors des audiences publiques organisées conjointement par le Musée et par la Ville de Montréal. Trois jours d'audiences, soixante-et-onze présentations devaient nourrir le projet d'un nombre considérable de variables auxquelles on n'avait peut-être pas porté assez d'attention. En soumettant son rapport, le comité consultatif a mis en lumière d'autres enjeux sociaux et urbanistiques de la question. Il considère, par exemple, que même l'option A, proposée par le Musée, ne pourrait satisfaire une façon contemporaine et intelligente de conserver le patrimoine et va jusqu'à recommander que l'on conserve, non plus seulement les façades du New Sherbrooke, mais les deux tiers de l'immeuble actuel et qu'on l'intègre dans le nouveau musée, affirmant que sur le plan strictement muséologique cela était faisable; quant à l'option B, du coup, elle s'avère inopérante. A première vue, le rapport du comité semble plutôt sévère à l'égard du Musée, prenant presque le contre-pied de ses propositions originales, notamment en ce qui a trait à la répartition des espaces d'exposition, de gestion, de conservation, etc.

Et pourtant, on se rend compte que ces avis du comité consultatif visent exactement les mêmes fins que l'option retenue par le Musée des Beaux-Arts: un grand musée pour Montréal. Un grand musée vu par l'autre bout de la lunette. Des deux côtés, le travail a été mené avec conscience, sérieux et dans les règles de l'art.

De son côté, le Conseil d'administration du Musée n'a pas tardé à réagir, de façon tout à fait positive d'ailleurs, aux recommandations du comité consultatif. L'architecte était renvoyé à ses cartons avec mandat d'inclure le New Sherbrooke dans ses prochaines esquisses. Toutefois, comme le faisait remarquer l'éditorialiste de la *Gazette*, du 21 juillet, il est délicat et difficile d'imposer à un architecte une solution qu'il ne préconisait pas et qui risque de n'être plus que le résultat de compromis et de contraintes intégrées avec un succès probablement relatif.

Quel que soit l'avenir du Musée, il faudra éviter toute position qui crée une polarisation entre les tenants de thèses opposées. Le bonheur des uns ne devra pas faire le malheur des autres. Dans cette optique, il semble bien que la solution ne réside pas où on a pensé la trouver jusqu'à maintenant. Et puisque en matière de musée, Montréal mérite l'exceptionnel, c'est collectivement peut-être que, par une nouvelle consultation ouverte et publique, nous découvrirons, avec la solution, l'unanimité pour l'exécuter.

Jean-Claude LEBLOND